



2 000 ans
d'Histoire dans les forêts
de Wissembourg

vendredi 5 novembre 2021

Les Celtes et les Romains

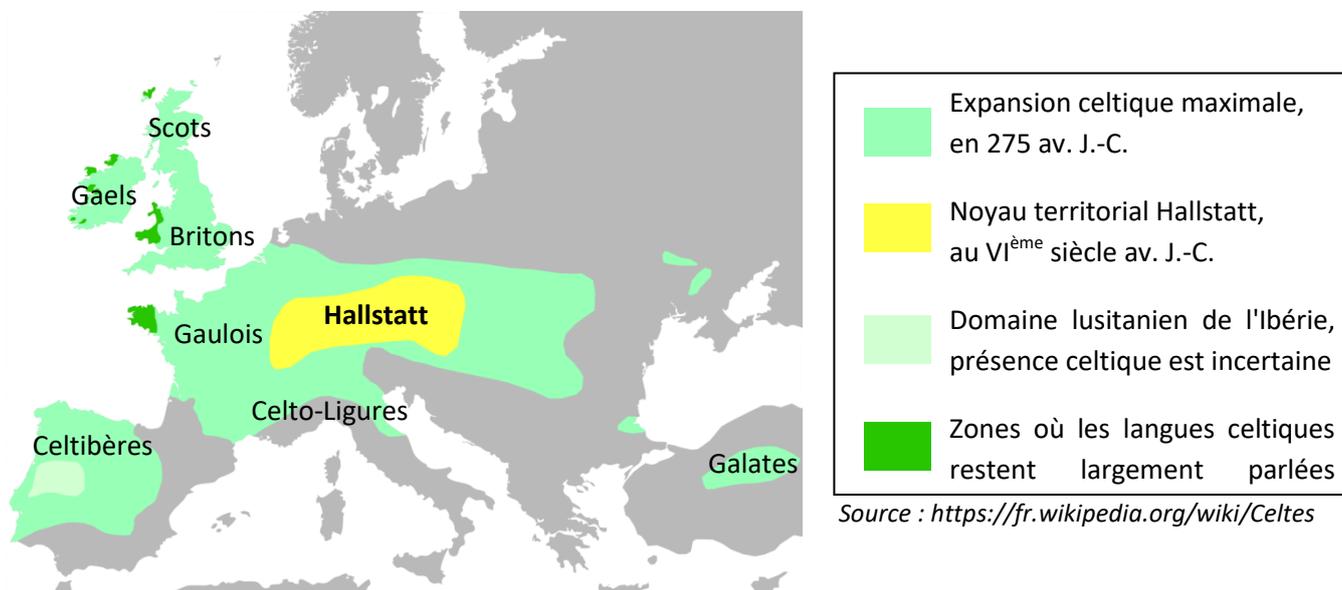
Les Celtes sont un groupe de peuples originaires du centre de l'Europe. Durant la période « de la Tène » (entre 450 av. J.-C. et 25 av. J.-C.) ils migrent vers l'ouest de l'Europe. Les Celtes n'ont pas laissé d'écrits, la connaissance de leur culture s'est donc faite principalement à travers les écrits des Grecs et des Romains.

La société Celtes était tripartite : les nobles/chevaliers/guerriers, les druides/bardes/devins et le peuple. Il n'y avait pas de pouvoir central, chaque peuple avait son chef (le reg). Les Celtes étaient de grands guerriers, et des précurseurs en armement. La vie courante tournait autour de l'agriculture et de l'élevage. Les Celtes commerçaient notamment avec les Grecs, ils exportaient des armes, du fer, de l'étain, du sel, de la laine et du lin. Grands consommateurs de vin et d'huile d'olive, ils en faisaient importer, ainsi que du verre, des poteries et des objets de luxe.

A partir du III^{ème} siècle av. J.-C., les Celtes frappent leur propre monnaie pour faciliter le commerce.

Les Celtes sont polythéistes et ont un panthéon comportant plus de 400 divinités. Chaque peuple a ses spécificités, une triade de dieux se dégage tout de même : Dagda (science et druidisme), Ogme (guerre et éloquence) et Lug (lumière et art). Les druides sont au centre de la religion mais aussi de la politique, ils sont chargés de transmettre les savoirs de manière orale. Les cérémonies druidiques suivent le cycle des saisons, elles sont réalisées en extérieur près de sources, dans des grottes ou sur des collines. Les premiers sanctuaires remontent au III^{ème} siècle av. J.-C. Les druides réalisent différents rites et parfois des sacrifices, même humains.

L'expansion celtique est à son maximum en 275 av. J.-C. Elle prend fin avec la conquête romaine.



En forêt de Wissembourg des vestiges Celtes et Romains ont été retrouvés. Ces vestiges témoignent de la place stratégique de la zone forestière (?). A Altenstadt une stèle gallo-romaine a été découverte en 1878. Altenstadt se trouve à l'emplacement du site romain de Concordia (I^{er} siècle av. J.-C.). De l'autre côté de la frontière dans la forêt du Mundat ont été découverts des sépultures celtiques. Ce patrimoine riche est pourtant menacé, notamment par des pilliers qui n'hésitent pas à arracher ces trésors pour les vendre aux plus offrants.

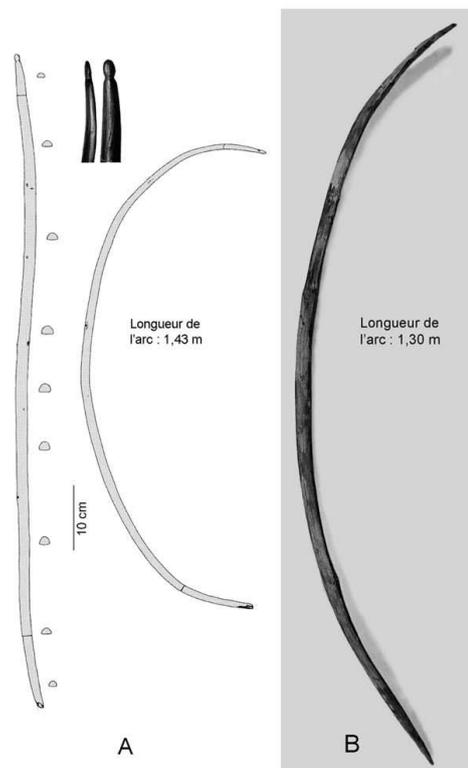
L'IF, une essence aux multiples facettes

L'if (*Taxus baccata*) est un arbre ou arbuste à très grande longévité, pouvant être millénaire. Les premières occurrences de l'if remontent à l'holocène (Préboréal : 12080 à 10187 BP). Il fait partie du sous-embanchement des gymnospermes. A la différence de la plupart des gymnospermes, l'if ne possède pas de cellules sécrétrices d'oléorésines. Ces graines sont entourées d'un arille charnu de couleur rouge.



L'if est toxique de l'écorce aux feuilles en passant par les rameaux et les graines, seul l'arille est comestible. En effet, il contient de la taxine, un alcaloïde cardio-actif très vénéneux. Dans l'Antiquité, cette caractéristique était exploitée par les Gaulois pour empoisonner leur flèche. Les Romains en ont aussi fait usage pour l'élaboration de filtres empoisonnés.

De nos jours, la sève toxique est utilisée pour la fabrication de médicaments anticancéreux, le taxol, qui ralentit la croissance des cellules cancéreuses (découverte américaine de 1960 et poursuite des recherches à l'université de Gif-sur-Yvette dans les années 1980).



Le bois d'if est dur, homogène et imputrescible, mais également élastique avec une forte résistance mécanique. Il servait à confectionner des arcs chez les Celtes et déjà à l'époque Néolithique (~8 000 à 2100 av. J.-C). Le plus vieil objet connu en bois d'if est une pointe de sagaie (lance) datant de 400 000 ans (Pleistocène moyen).

Dans la mythologie et la religion, l'if symbolise la mort et le lien entre le ciel et la terre. Chez les Celtes, c'est un arbre sacré des Druides. Il a beaucoup été planté hors des forêts près des églises et des cimetières.

L'if est présent en Europe centrale et occidentale, sa régénération est limitée car il a beaucoup été exploité pour son bois, particulièrement par les archers anglais. La toxicité de l'if en a aussi fait un indésirable, bien qu'abroué par les ruminants sauvages et domestiques. En effet, la toxicité de l'if est accrue pour certaines espèces comme les chevaux, mais d'autres y sont moins sensibles. Une immunité est même possible si le bétail a un accès constant et

en petite quantité à l'if. Ainsi, l'if servait de fourrages dans diverses régions. L'if aurait également été utilisé à des fins sanitaires dans des bergeries, comme litière pour ses propriétés insecticides, antibactériennes et antimicrobiennes.

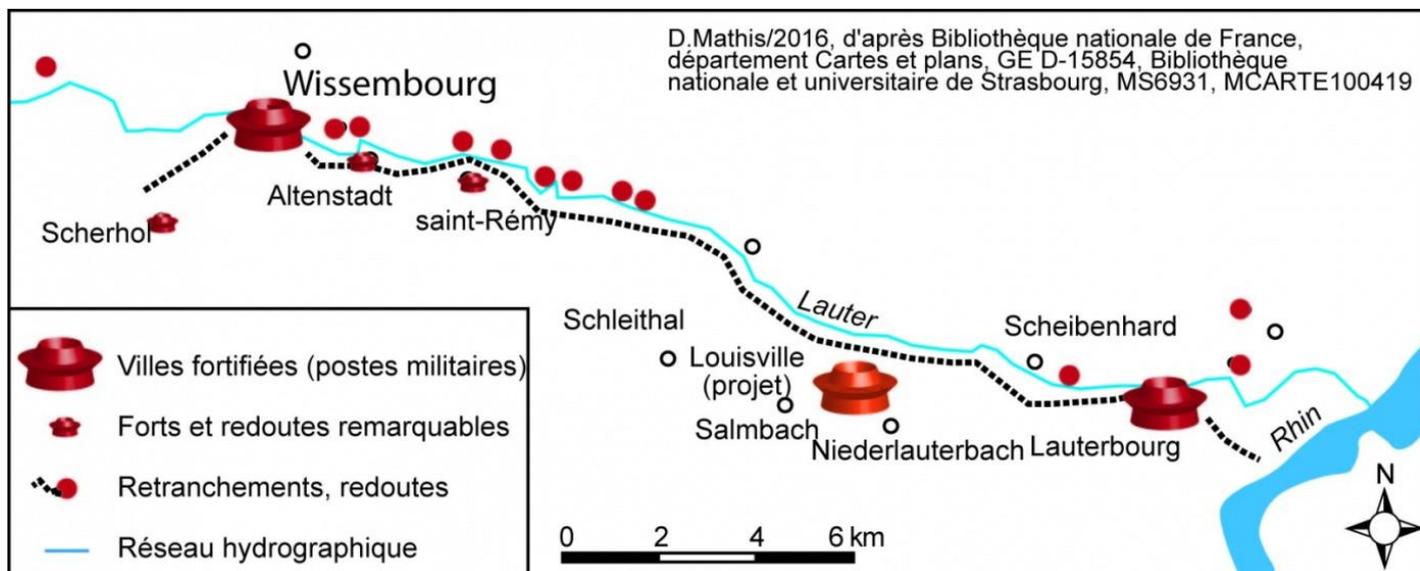
Légende figure : A : arc de type arqué, découvert sur le site de Robenhausen, culture de Pfyn, Néolithique final, vers 3800-3500 av. J.-C. Tiré de Junkmanns 2001 : 44, fig. 58-2 ; B : arc retrouvé sur le site de Charavines-Les Baigneurs, Néolithique final, vers 2700 av. J.-C. Tiré de Bocquet 1994 : 67.

Référence et source figure : L'if (*Taxus baccata* L.): histoire et usage d'un arbre durant la Préhistoire récente. L'exemple du domaine alpin et circum-alpin. Martin, L., & Thiébault, S. (2010).

Les amis de l'if, association allemande : <http://www.eibenfreunde.net/>

Lignes de la Lauter

Les lignes de la Lauter, également appelées lignes de Wissembourg ou de Lauterbourg, sont des anciennes lignes de fortifications situées sur la rivière Lauter. Cette ligne de défense consiste en une levée de terre couverte de palissades, renforcée par une cinquantaine de redoutes et aménagée d'une trentaine de digues. Les redoutes permettent d'assurer la protection des soldats et les digues créées un obstacle « naturel » non guéable pouvant aussi inonder la vallée.



Source : http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/70/Les_hydrosystemes_militaires_defensifs_de_Basse_Alsace_XVIIe_XVIIIe_siecles

La ligne débutait à l'Ouest de Wissembourg, à partir d'une redoute située entre le col du Pigeonnier et la maison forestière de Scherhol, puis descendait sur la Lauter, en face de Weiler, dont elle suivait ensuite la rive droite jusqu'au Rhin.

Sa construction commence en 1706, pendant la guerre de Succession d'Espagne sous les ordres du maréchal de Villars. Elle a ensuite été prise par les troupes commandées par Charles Alexandre de Lorraine, Franz de Trenck et le général Nádasdy en juillet 1744 lors de la guerre de succession d'Autriche. Le maréchal de Coigny rassembla alors toutes les troupes françaises dispersées le long du Rhin et gagna les lignes de Lauterbourg qu'il força et s'empara par la suite de Fribourg.

Durant les guerres de la Révolution française, les lignes sont prises d'assaut le 13 octobre 1793. La première bataille de Wissembourg oppose la Première République française aux forces de la Première Coalition, une armée alliée sous le général autrichien Dagobert von Wurmser. Le 26 décembre 1793, lors de la seconde bataille de Wissembourg, les troupes françaises de Lazare Hoche et Charles Pichegru contraignent les forces de la Première Coalition, à battre en retraite derrière le Rhin.

En 1815, après la bataille de Waterloo, les Français du général Jean Rapp ont abandonné les lignes dans la nuit et se sont repliés sur la forêt d'Hagenau, occupant le village de Surbourg.

En 1870, les Lignes de la Lauter n'existaient plus, mais les deux forts centraux dans les villes de Wissembourg et d'Altenstadt, possédaient encore des fortifications qui se sont révélées utiles pour des positions défensives pendant la bataille de Wissembourg. Le 4 août 1870, les Allemands remportent la première victoire de la guerre contre un corps français commandé par le général Abel Douay.

La Première et la Deuxième Guerre Mondiale

Les guerres ont laissé des stigmates dans les forêts et il n'est pas rare de trouver des éclats d'obus, de bombes ou de balles dans les bois. On parle alors de bois mitrillé. La mitraille déprécie la qualité de certains bois, comme celui du chêne qui se tache de bleu autour de l'éclat. D'autres essences, dont le hêtre ne laisse rien paraître. Il faut donc être prudent lors de l'abattage. L'utilisation d'un détecteur de métaux type « poêle à frire » peut permettre de localiser les éclats sur la grume abattue.



Jusqu'en 2003 l'ONF avait un Service de traitement des bois mitrillés (STBM) où les bois mitrillés passaient avant d'être commercialisés.

Aujourd'hui la plupart des scieries sont équipées de détecteurs de métaux permettant de repérer la mitraille qui ne l'a pas été en forêt. Les lots mitrillés sont peu appréciés des scieries car le risque d'abîmer une lame est grand et très coûteux en temps comme en argent.

Les sols forestiers n'ont pas été épargnés : creusement de tranchées, trous d'obus, ouvrages militaires laissés sur place (barbelé, barre de fer, fragments de métal...).

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, les populations ont été évacuées des zones frontalières pour être protégées et ne pas gêner les opérations militaires, vu la proximité avec la ligne Maginot.

Les habitants de Wissembourg ont été évacués entre le 1^{er} et le 3 septembre 1939 vers le Limousin (Haut-Vienne), dans les villages de Saint-Léger-Magnazaix, Magnac-Laval, La Bazeuge, Dinsac, Le Dorat et Tersannes. L'évacuation se fit par des trains de bétails au départ de Marmoutier.

Référence : *Evacuation des Alsaciens de Wissembourg au Dorat durant la seconde guerre mondiale*, <https://www.youtube.com/watch?v=q2QWduE09BY>

Le 27 novembre 1940 l'Alsace-Lorraine est annexée à l'Allemagne nazie. Au cours de cette période de nombreux bombardements sont subis. Wissembourg a été endommagée par les tirs d'artillerie et les combats qui se sont déroulés dans la région, pendant l'hiver 1944-1945. La ville a été libérée une première fois le 16 décembre 1944, puis reprise par les allemands, elle n'a été définitivement reconquise que le 19 mars 1945, par la 7e Armée du général Patch.



Source : <https://www.dna.fr/edition-haguenau-wissembourg/2019/12/13/la-premiere-liberation-de-la-ville-d-apres-les-souvenirs-d-un-enfant>

« Le petit contentieux » franco – allemand

- La levée des séquestres placés sur des biens allemands en application de l'ordonnance du 5 octobre 1944 relative à la déclaration et à la mise sous séquestre des biens appartenant à des ennemis (terme défini par l'ordonnance)
- La « Christuskirche », l'Église protestante allemande de la rue Blanche à Paris confisqué en 1914
- La forêt du Mundat

La loi française n°84-3 du 3 janvier 1984 a permis la **levée des séquestres** et la dévolution de **l'Église de la rue Blanche** à Paris à l'association culturelle dite "Eglise évangélique allemande en France".

Le cas de la forêt du Mundat est plus complexe. La forêt du Mundat était propriété de l'abbaye de Wissembourg au IX^{ème} siècle, puis propriété de la ville de Wissembourg après la Révolution française. En **1815**, la frontière franco-bavaroise est fixée par le second Traité de Paris au Nord de Wissembourg, excluant ainsi une partie des propriétés de la ville dont la forêt du Mundat. Jusqu'à l'arrivée des Nazis au pouvoir, la ville de Wissembourg pouvait exploiter ses forêts en territoire allemand dans de bonnes conditions. En **1932** les droits sur les forêts furent transférés à l'Etat français puis cédés en **1937** à l'Allemagne. En **1949**, via l'ordonnance du 23 avril, la forêt du Mundat est rattachée provisoirement au territoire français.

C'est finalement par l'accord du 10 mai **1984** entré en vigueur le 28 août 1990 qu'est réglée la question du Mundat. La République fédérale d'Allemagne et le Land de Rhénanie-Palatinat reconnaissent la propriété du territoire de la forêt du Mundat (679 ha) à la République française. La propriété des terrains, y compris les bâtiments, la végétation, les composants et tous les droits et charges pouvant leur être rattachés, passe à la République française.

Les droits sont les suivants : droit de prise d'eau et dérivation pour la ville de Wissembourg pour une partie des terrains du finage de Schweigen et droit de prise d'eau et dérivation pour la propriété de Vogelsberg.

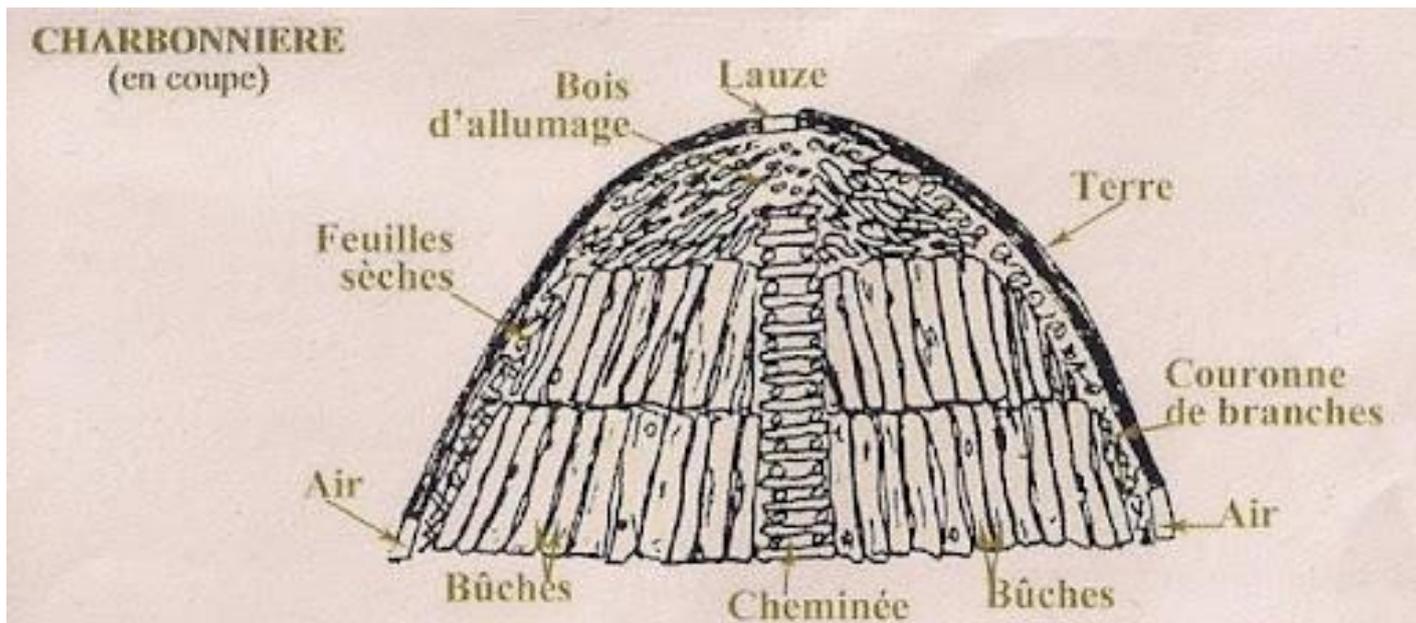
Les bornes frontières qui séparent le massif du Mundat et la forêt du Kaestenwald sont gravées « F » du côté français et « B » du côté allemand, pour « Bayern ».

La résolution du « petit contentieux » franco – allemand aura été un passage obligé vers la réconciliation des deux pays. A l'image du geste entre les deux chefs d'Etat lors de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun, le 22 septembre 1984.



Source : <https://www.leparisien.fr/international/helmut-kohl-et-francois-mitterrand-en-1984-retour-sur-un-geste-historique-16-06-2017-7058199.php>

La production de charbon de bois en forêt



Source : <http://www.taudeetbellebranche.com/3-la-meule-charbonniere/>

Parmi les nombreux usages des forêts par l'Homme figure la production de charbon de bois. L'exploitation du charbon a connu un large essor au XIV^{ème} siècle quand les verreries avaient besoin d'un combustible ayant un grand pouvoir calorifique.

La période d'activité des charbonniers en forêt était généralement d'août à octobre, après la réalisation des coupes. Pour faire du charbon de bois, les charbonniers construisaient des meules, ou charbonnières. Celles-ci consistaient en un empilement de bois vertical et le recouvert de terre pour rendre le tas étanche à l'air. Ensuite la meule est « mise à feu » par le haut ou par la base. Après son allumage, la meule et sa combustion doivent être surveillées 36 à 48h. Puis, le charbon est laissé au repos deux ou trois jours avant le démontage de la meule et la vente du charbon produit.

En Alsace, la forêt du Fleckenstein à longtemps servi à la production de charbon, notamment aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles pour alimenter les hauts-fourneaux des usines de Dietrich.

Il est possible de trouver en forêt les emplacements d'anciennes charbonnières. Elles étaient installées sur des surfaces planes importantes, et aujourd'hui on y trouve de la terre noire avec des fragments de charbon de bois. L'analyse des restes de charbon peut apporter des informations sur l'histoire des forêts et de leurs utilisations.

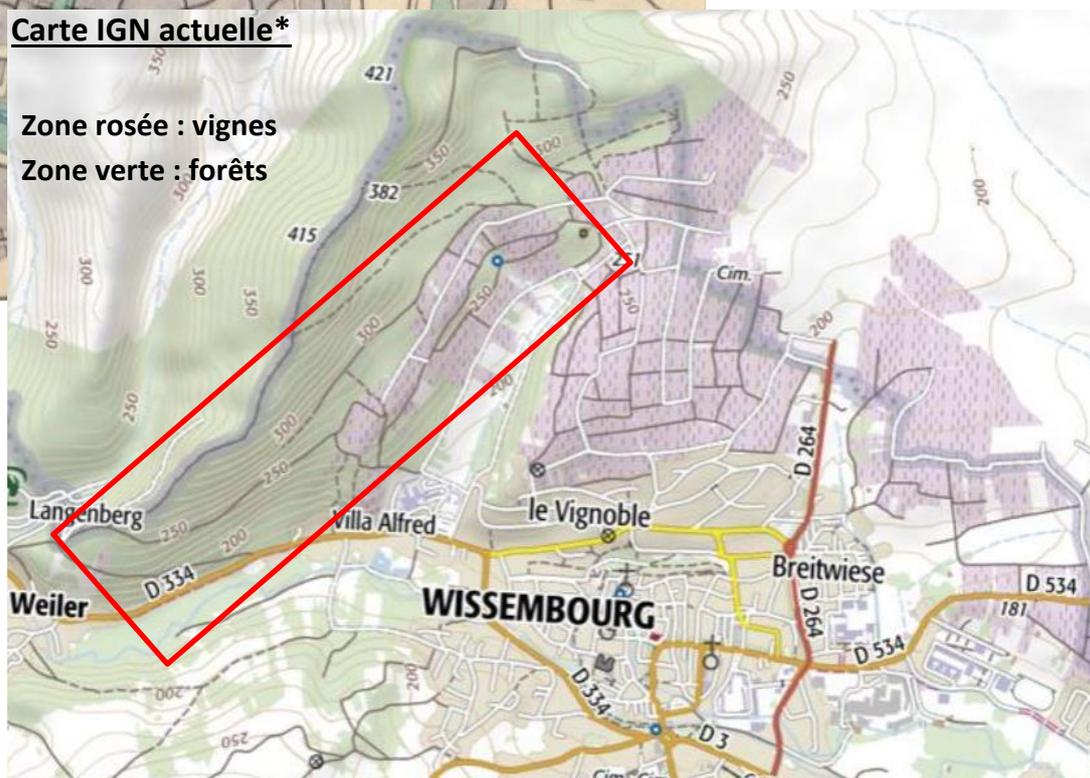
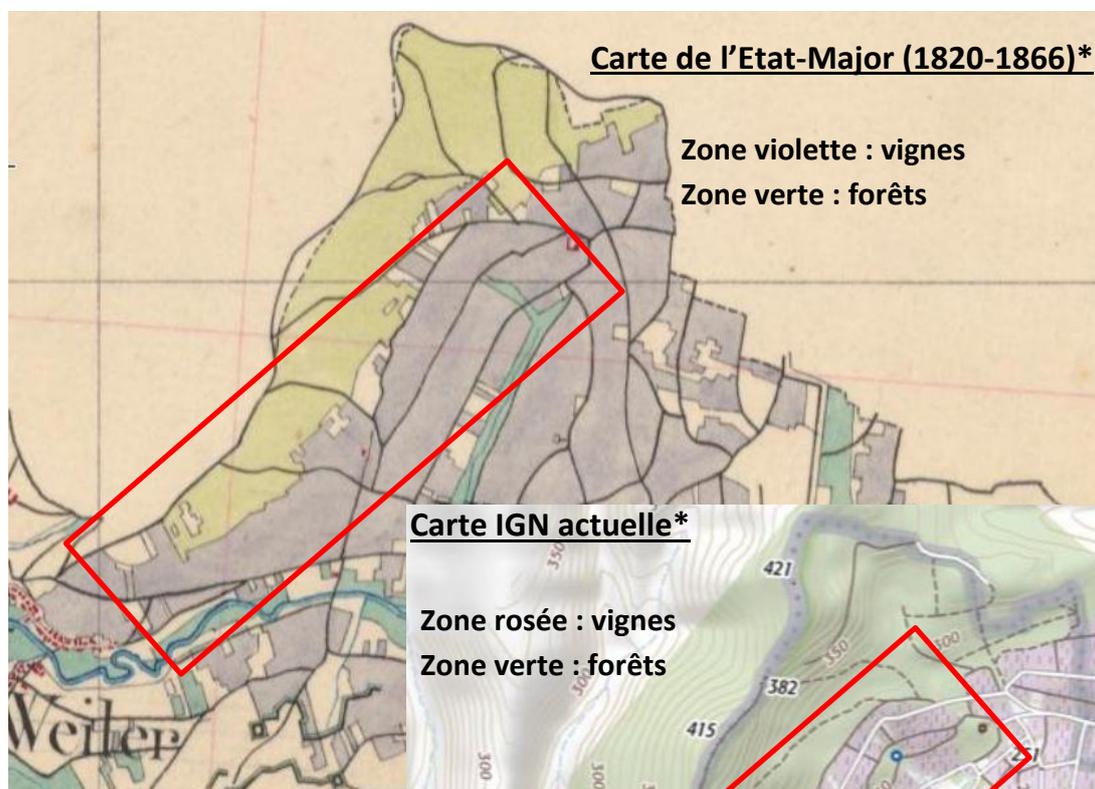
Référence : Site des Charbonniers du Fleckenstein www.charbonniers.fr

Boisement des vignes abandonnées

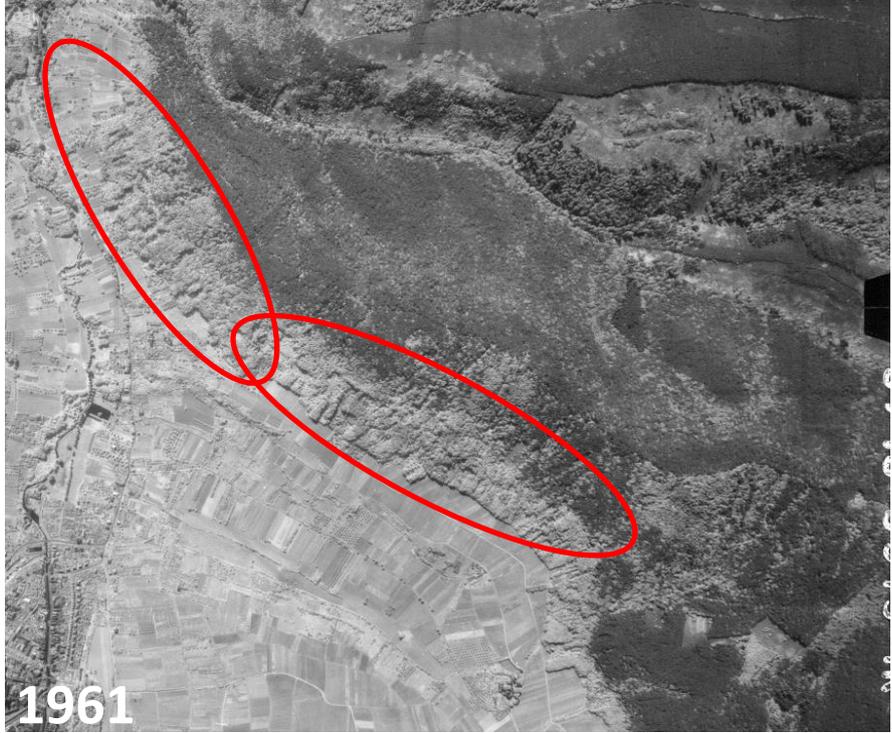
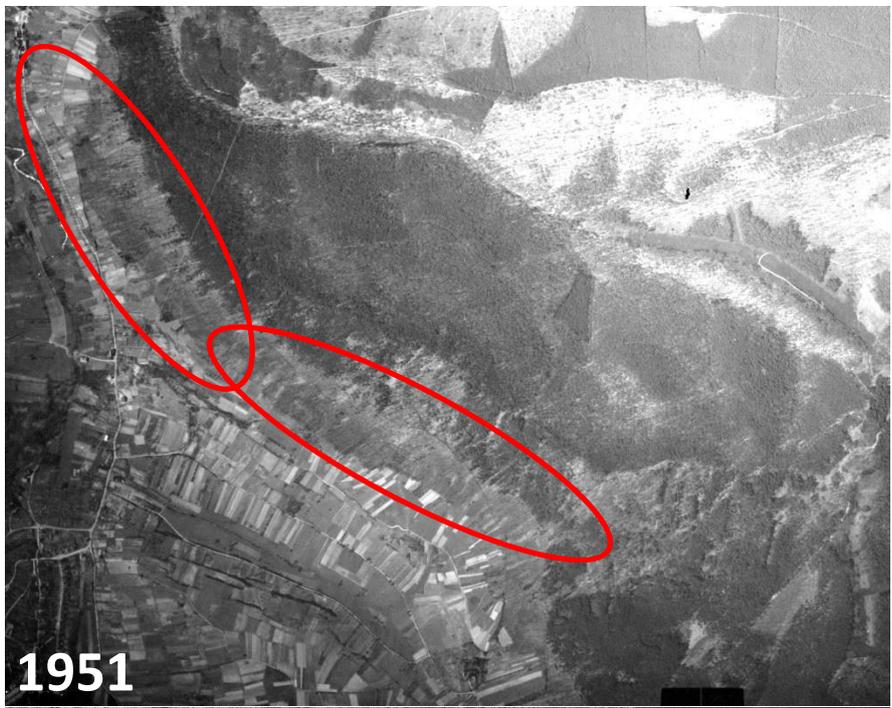
Le vignoble a été introduit dans la région de Wissembourg entre le VIIe et le XIe siècle, cela correspond à la période de fondation de l'abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Wissembourg. L'installation des abbayes étant souvent accompagnée d'une réorganisation de l'exploitation des campagnes.

La comparaison des cartes d'Etat-Major et IGN actuelle et des photographies aériennes (voir ci-dessus), montre le recul de la vigne au profit de la forêt. Ce recul est probablement dû à la déprise agricole.

Une des spécificités du vignoble Wissembourgeois est l'origine des propriétaires. En effet, après l'Annexion en 1871 l'Alsace à l'Allemagne, de nombreux propriétaires du Kammerberg ont vendu leurs parcelles aux viticulteurs de Schweigen-Rechtenbach. Les propriétaires allemands ont pu exploiter ces parcelles jusqu'en 1945. A la fin de la guerre, les biens ont été mis sous séquestres et la vigne est tombée en friche. Comme expliqué plus tôt, il aura fallu attendre 1984 et la signature de l'accord entre Helmut Kohl et François Mitterrand pour que le vignoble du Kammerberg revienne en pleine propriété aux propriétaires allemands propriétaires.



*Cartes obtenues via IGN
Remonte le temps



Photos obtenues via IGN *Remonte le temps*

Forêt ancienne, comment les reconnaître ?

Le terme **forêt ancienne** désigne un ensemble boisé qui n'a pas été défriché depuis au moins ~150 ans. L'ancienneté d'une forêt ne dépend pas de l'âge des arbres qui composent le peuplement forestier mais à la présence continue d'arbres dans le temps.

Le minimum forestier en France métropolitaine remonte au début du XIX^{ème} siècle, la surface forestière était d'environ **8 millions** d'hectares contre **16,9 millions** d'hectares de nos jours.

L'augmentation de la surface forestière est due aux programmes de boisement de la fin du XIX^{ème} et milieu du XX^{ème} siècle (Fond Forestier National), et à la déprise agricole évoquée précédemment.

Pour connaître l'ancienneté d'une forêt, il est possible d'utiliser des outils cartographiques. Par exemple, sur le site *Géoportail* (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) de l'IGN différents fonds cartographiques sont disponibles (carte de Cassini, cadastre napoléonien établi entre 1805 et 1855, cartes de l'Etat-major, photographies aériennes de 1950 etc.). L'IGN a aussi un outil *Remonter le temps* (<https://remonterletemps.ign.fr>) qui permet la comparaison en parallèle de plusieurs fonds cartographiques (cf. page précédente).

Les forêts anciennes peuvent être identifiées directement sur le terrain via des observations botaniques. En effet, de la continuité de l'état boisé résulte la création d'un écosystème spécifique, notamment un cortège floristique inféodé aux forêts anciennes. Ce cortège peut varier d'une région à l'autre, une plante indicatrice des forêts anciennes de méditerranée ne l'est peut-être pas pour les forêts de la façade atlantique. Le guide édité par le CNPF, **Les plantes et l'ancienneté de l'état boisé**, recueille une sélection de plantes des forêts anciennes selon leur domaine biogéographique.

Quelques exemples de plantes indicatrices de forêts anciennes dans le domaine biogéographique *Plaine & Coline** :

Nom vernaculaire	Nom latin (<i>Genre/Espèce</i>)
Ail des ours	<i>Allium ursinum</i>
Aspérule odorante n°1	<i>Galium odoratum</i>
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i>
Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
Parisette à quatre feuilles n°2	<i>Paris quadrifolia</i>

Quelques exemples de plantes indicatrices de forêts récentes* :

Nom vernaculaire	Nom latin (<i>Genre/Espèce</i>)	Caractéristiques
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	Témoin d'espaces autrefois pâturés
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	Témoin d'anciens labours
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Plus fréquents en forêts récentes qu'en forêts anciennes
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	

*Les plantes indicatrices d'un type de forêt ne sont pas forcément absentes de l'autre, mais plus présentes dans celui-ci.

n°1



n°2



Vinification et « terroir forestier »

Dans l'ouvrage « Le Chêne en majesté, de la forêt au vin » de Sylvain CHARLOIS et Thierry DUSSARD, est posée la question du « terroir forestier ». L'analogie est faite avec la vigne dont les raisins produits en **une année** reflètent un terroir, et le chêne **centenaire** qui lui aussi pourrait bien être le fruit d'un terroir ? Ce « terroir forestier » se définirait par la pédologie et la climatologie, mais aussi l'espèce (chêne sessile, pédonculé..) et la sylviculture.



En Suisse, une étude a été menée entre 2001 et 2005 par l'Ecole d'ingénieurs de Changins pour caractériser l'influence du bois utilisé pour les tonneaux d'élevage des vins sur la qualité organoleptique de ces vins. Dans un premier temps, les recherches se sont concentrées sur les différences entre chêne sessile et pédonculé, puis elles ont tenté de montrer l'existence d'un « terroir forestier » en fonction de des chênes.

Les analyses chimiques et sensorielles ont permis de montrer que le chêne sessile et le chêne pédonculé apportent des **profils aromatiques boisés différents** au vin. La conclusion est la même pour des chênes d'une même espèce mais d'origine géographique différente, le **bouquet boisé diffère**.

La notion de « terroir forestier » est donc une réalité qui ne demande qu'à être exploitée et valorisée. Dans le cadre du label Forêt d'exception®, l'ONF et la ville d'Haguenau travaillent notamment sur un projet de « Caractérisation des qualités du chêne d'Haguenau pour la vinification ». L'objectif étant la création d'un produit spécifique sur le marché du bois et la valorisation d'une filière courte pour la vinification.

Les chênes de Wissembourg pourraient bien être eux aussi sollicités..?

Référence : *Le Projet «Fûts de chêne suisses» de l'Ecole d'ingénieurs de Changins, Elevage des vins du terroir en fûts de chêne du terroir. Judith AUER, A. RAWYLER et Nicole DUMONT-BEBOUX, Ecole d'ingénieurs de Changins.*



Source : <https://www.dna.fr/edition-de-wissembourg/2019/11/24/une-visite-guidee-a-la-cave-de-cleebourg>



Association Forestière des Vosges du Nord
109 adhérents ~2 375 ha

Patrick FRACHE,
Président de l'Association

Vos contacts :

Claude HOH

Responsable d'équipe

03 88 70 72 33

06 72 72 76 70

claude.hoh@alsace.chambagri.fr



Camille ALMEIDA ARAUJO

Conseillère forestière

03 88 73 20 20

06 20 63 02 65

camille.almeida-araujo@alsace.chambagri.fr

Les actions de la Chambre d'agriculture d'Alsace sont soutenues par :



Maren BAUMEISTER

Ingénieure Moselle et Alsace

SRGS - Aménagement foncier

03 87 31 67 74

06 71 57 65 51

maren.baumeister@cnpf.fr



Stéphane ASAËL

Ingénieur Environnement, PEFC, RQA

PNR Vosges du Nord et Lorraine

03 88 19 55 47

06 71 57 65 53

stephane.asael@cnpf.fr

www.forestiersdalsace.fr